



Voyage le weekend pour déplacement pro

Par **SimBer**, le **18/09/2011** à **15:22**

Bonjour,
Je souhaiterais connaître quels textes de loi régissent les temps de transport pendant les weekends et les jours fériés pour les déplacements professionnels d'un cadre.
Je suis amené à me déplacer fréquemment à l'étranger pour plusieurs jours ou semaines et j'effectue souvent les voyages durant les weekends ou lors de jours fériés afin d'être sur site tôt le lendemain.
Mon responsable se réfère à la Convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie pour me dire que rien n'est prévu dans de tels cas et que je dois m'estimer heureux lorsqu'on me donne gracieusement une demie journée le lundi suivant mon déplacement en guise de compensation. Le règlement intérieur quant à lui n'apporte aucun élément supplémentaire.
Le lien vers la convention collective : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do;jsessionid=7A331EF2756AB343BB8771B011DF6912.tp>
m'étonne que du temps passé à voyager pour le compte de l'entreprise ne donne pas droit à une compensation clairement identifiée. Y a-t-il un texte plus explicite dans le Code du travail ?
Ce qui me gêne dans tout cela, c'est que dans mon entreprise le flou est entretenu sur ce sujet et il semble aussi que tout le monde ne soit pas logé à la même enseigne. Je souhaiterais pouvoir m'appuyer sur des éléments indiscutables pour en débattre avec mon responsable.
Merci pour votre aide.
Simon